

Alain¹, c'est-à-dire le 8 septembre 1475, un de ses coopérateurs les plus célèbres, Jacques Sprenger, Prieur des Dominicains de Cologne, acquittait une dette de la population qui, menacée par les armes de Charles le Téméraire, avait, d'après l'avis de ces Religieux, promis de se constituer en confraternité sous la bannière du saint Rosaire. Laissons à un personnage célèbre qui vécut à proximité, le soin de constater l'inauguration de cette confrérie. Est-ce une nouveauté, ou est-ce une chose ancienne? Tout le monde conviendra que Thomas à Kempis est bien placé pour juger sagement. Témoin du passé, car il est sur le point de terminer une longue carrière, c'est également un témoin local, car il habite les contrées inférieures du Rhin. Or, il s'exprime ainsi: "En 1475, l'Université de Cologne vit fonder la confraternité du Rosaire, par des docteurs ès-lettres sacrées appartenant à l'Ordre de Saint-Dominique; ou, plutôt, cette confraternité fut seulement renouvelée, car on lit qu'elle a été prêchée par le Bienheureux Père Dominique—*cum legitur prædicata*,—bien que, pour un temps, elle ait été négligée et mise en oubli²."

Thomas à Kempis ne fait qu'exprimer, au point de vue du passé, une opinion commune, ou plutôt, il constate un fait. Il a dit, en parlant de la prédication du Rosaire par saint Dominique, qu'il en est fait mention dans certains écrits—*Cum legitur prædicata*.

Cette même énonciation se trouve sous d'autres plumes. En 1472, Alexandre, évêque de Forli et légat *a latere* en Allemagne, accorde conformément aux instances de l'empereur Frédéric III, des indulgences à la confrérie récemment érigée à Cologne par le soin des Frères-Prêcheurs et par la piété des peuples. Comme Thomas à Kempis, il déclare que cette confraternité est plutôt renouvelée qu'instituée, "car on lit en différentes histoires—*cum in variis historiis legatur*—que cette dévotion fut prêchée par saint Dominique, bien que, par la

(1) Cf. Echard, à l'article *Sprenger*. T. I, p. 880.

(2) Passage de la Chronique du monastère de Sainte-Agnès, cité par Benoît XIV dans son ouvrage de la *Canonisation des serviteurs de Dieu*, et par Mabillon, dans sa préface au ve siècle des *Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti*. Remarquons que Trithème s'exprime absolument comme Thomas à Kempis.